



Histoire du logiciel Silae

Créé en 2010, **Silae** est un logiciel de paie conçu pour répondre aux besoins des entreprises et des experts-comptables en mode **SaaS (Software as a Service) connexion au logiciel via Internet**, Silae s'est rapidement imposé comme l'un des logiciels de paie les plus utilisés.

En 2020, **Silae a été racheté par Silver Lake**, un fonds d'investissement spécialisé dans les technologies, ce qui a accéléré son développement et renforcé son positionnement sur le marché. Aujourd'hui, Silae est reconnu pour son efficacité offrant une sécurité et une fiabilité inégalée dans la gestion des processus de paie.

L'intérêt d'utiliser Silae

L'utilisation de Silae présente plusieurs avantages majeurs pour les gestionnaires de paie, les entreprises et les cabinets

- **Un gain de temps considérable** : Grâce à l'automatisation des mises à jour légales et des calculs de paie, Silae permet de produire rapidement des bulletins de salaire conformes.
- **Une mise à jour légale en temps réel** : Le logiciel intègre automatiquement l
- **Un mode SaaS accessible partout** : Disponible en ligne, Silae permet aux utilisateurs de gérer la paie à distance avec seulement un ordinateur sous Windows et d'une connexion à internet.

Le mode SaaS de Silae Paie a de nombreux avantages :

- Aucune de limite d'accès de connexion,
 - Mises à jour réglementaires et conventionnelles en temps réel,
 - Pas besoin de licence.
-
- **Un outil complet et évolutif** : Il prend en charge la gestion des déclarations sociales, la génération des DSN (Déclaration Sociale Nominative), ainsi que le suivi des congés et absences.
 - **Une solution adaptée aux cabinets comptables et aux entreprises** : Son interface intuitive permet de traiter un grand volume de bulletins tout en facilitant la collaboration entre différents actes

En résumé, Silae est une **solution incontournable** pour toute structure avec 900 conventions collectives modélisées, vous êtes toujours conforme aux exigences légales grâce à des mises à jour hebdomadaires. La collecte de données pour la paie est automatisée et simplifiée, vous permettant de gérer efficacement les salaires, les congés, les absences et les arrêts de travail.

Sur l'interface Silae, est à disposition, toute source documentaire, à l'origine de changements réglementaires et conventionnels (avenants, accords, taux organismes).



Pourquoi se former au logiciel de paie Silae

Le logiciel **Silae** est la **référence incontournable** dans le domaine de la gestion de la paie en France. De plus en plus d'entreprises et de cabinets comptables l'utilisent, Silae devient donc un **indispensable** pour les professionnels de la paie.

Un logiciel leader sur le marché

Silae est utilisé par **plus de 5 millions de salariés** et adopté par un grand nombre de cabinets comptables et d'entreprises de toutes tailles. Se former à cet outil permet **d'élargir ses opportunités professionnelles**.

Un atout majeur pour l'employabilité

La **demande croissante** des employeurs pour des gestionnaires de paie maîtrisant Silae en fait la **compétence recherchée**.

Sur un CV, cette compétence **fait la différence** face aux recruteurs.

Une compétence clé pour évoluer

Un gestionnaire de paie formé à Silae peut prétendre à des postes plus **responsables et mieux rémunérés**.

La maîtrise du logiciel ouvre la voie à des missions en **cabinet comptable, entreprise ou en freelance**.

Vous êtes gestionnaire de paie indépendant, le logiciel de paie Silae vous permet d'utiliser le logiciel de paie de façon collaborative avec vos clients, ils pourront avoir la main sur le processus de la paie. Leur permettant de saisir les variables de paie (primes, absences, heures supplémentaires, etc.) de façon autonome.

Une formation essentielle pour maîtriser la paie avec Silae

- **Gérer les bulletins de salaire en toute conformité**
- **Paramétrer et automatiser les calculs**
- **Maîtriser la DSN**
- **Analyser et contrôler** les paies en toute sécurité

Se former à Silae, c'est **investir dans son avenir professionnel**, s'adapter aux exigences du marché du travail et **optimiser son expertise en gestion de la paie**.



Ancienne Responsable Paie (sur le logiciel Silae) en cabinet comptable et maintenant Gérante d'un organisme de formation certifié QUALIOPI, je propose la formation SILAE pour les personnes en charge d'une activité de paie, disposant au préalable de connaissances sur les fondamentaux de la paie (indispensable). Cette formation a pour but de permettre aux gestionnaires de paie/RH une prise en main et une gestion autonome du logiciel Silae. Cette formation vous permettra d'être à l'aise avec le logiciel Silae et de gérer vos dossiers avec confiance.

En suivant cette formation vous serez tout à fait capable de :

1. Créer et paramétrer une fiche société
2. Créer et paramétrer des fiches salariés
3. Intégrer des éléments variables de paie
4. Calculer des bulletins de paie
5. Contrôler et modifier les bulletins de paie
6. Traiter les charges sociales
7. Paramétrer une DSN (Déclaration sociale nominative)



Objectifs de la formation Silae

En suivant chaque étape de cette formation, vous obtiendrez les compétences demandées en cabinet ou en entreprise.

Vous serez capable d'utiliser le logiciel de façon autonome dans la gestion globale de la paie, de la création des fiches salariés et entreprises aux déclarations et contrôles des DSN.



Contenu de la Formation

Avant de commencer la formation merci de visionner au préalable les vidéos sur ;

- Comment se connecter au logiciel de paie Silae
- Comment utiliser les ressources d'aides Silae

Mise en application : installer le logiciel

1. Paramétrer la fiche société

Gérer le menu production

Paramétrer l'établissement

Paramétrer la fiche société

2. Paramétrer les fiches salariés

Paramétrer l'identité du salarié

Gérer la partie administrative du salarié

Renseigner les informations bancaires

Saisir les informations RH

Saisir les enfants et personnes à charge

Paramétrer l'emploi du salarié

Paramétrer les contrats de travail

Classer le salarié dans la convention collective

Paramétrer la rémunération

Faire la demande d'accès au logiciel

- **Mise en application** : créer et paramétrer une société
- **Mise en application** : Création de salariés d'une société

3. Saisir les variables de paie

Saisir l'activité, la saisie en masse

Saisir les heures supplémentaire

Saisir les acomptes

Mettre en place les titres restaurants et les remboursements transport (fiche salarié)

Insérer des commentaires sur le bulletin

- **Mise en application** : Réaliser des bulletins de paie avec de variables de paie.

4. Gérer les opérations courantes de paie

Gérer les arrêts de travail

Gérer l'entrée d'un salarié

Gérer les saisies de salaires

Contrôler et modifier les bulletins de paie

- **Mise en application** : saisir des éléments variables de paie modifier et contrôler.

5. Réaliser les déclarations sociales

Contrôler et modifier les organismes sociaux

Vérifier l'activation de la DSN

Réaliser la DSN mensuelle

Gérer les opérations communes liées au prélèvement à la source (PAS)

- **Mise en application** : mettre en place une fiche de paramétrage et corriger la DSN

6. Production des documents post paie

Produire les documents post paie

Exporter les documents au format Excel

- **Mise en application** : édition des états post-paie



Aisance numérique et bureautique

Maîtriser les fondamentaux de la paie

Prérequis technique (pour l'utilisation du logiciel Silae)

- Fonctionne sur environnement Microsoft Windows 10, version 1909 ou supérieure.
- Navigateur **Microsoft Edge** conseillé.
- Framework .NET 4.8



Pour toutes les personnes en charge d'une activité de paie, disposant au préalable de connaissances sur les fondamentaux de la paie et bureautique. Cette formation a pour but de permettre aux gestionnaires de paie/RH une prise en main et une gestion autonome du logiciel Silae.



Durée, date et lieu de formation

La durée totale est estimée à environ 40 heures (dont 3 heures environ de tutorat) sur 6 mois d'accès à la plateforme e-learning et 3 mois au logiciel de paie Silae :

Vidéos, lecture des différents documents, navigation et prise en main du logiciel, mise en pratique et échanges avec la formatrice.

Entrée et sortie en formation permanente.

La formation se déroule à distance de façon asynchrone et en synchrone pour le tutorat sur prise de RDV avant et pendant la formation.



Tarif

Tarif sans tutorat avec l'accès au logiciel SILAE 499€ HT

Tarif avec tutorat avec l'accès au logiciel SILAE 1050€ HT (3 heures sur rendez-vous en visio)

"TVA non applicable, article 293B du CGI"



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier le besoin d'aménagement.



Entretien d'analyse du besoin et dossier administratif complet

Dans le cadre d'un autofinancement :

Le paiement est possible par carte bancaire et virement bancaire.

Dans ce cas de figure l'accès à la formation est immédiat après votre paiement.

Dans le cadre d'une demande de financement :

Toute inscription par un stagiaire sera validée à la réception de la facture signée, du contrat signé ou de la convention signée et, le cas échéant, de l'accord de prise en charge.

En passant par France Travail, c'est l'acceptation du conseiller sur Kairos qui vaudra inscription.

Délai d'accès en cas de demande de financement entre 1 et 3 mois.

Une fois inscrit, le stagiaire devra se connecter à la plateforme e-learning sécurisée conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) **Digiforma** après réception par mail de ses identifiants et mot de passe.

Ensuite, le stagiaire débute la formation sur la plateforme qui est accessible 7j/7 et 24h/24 et est compatible sur navigateur mobile. Une fois arrivé à la mise en application prévue sur le logiciel "paramétrer la fiche société" une demande d'accès au logiciel devra être faite par mail à "contact@sogepetadp.com".

La création d'un accès au logiciel Silae sera faite, mais seulement après complétude et réception de la lettre d'engagement concernant son engagement ferme et définitif à ne pas

Produire de faux bulletins de paie pour des tiers et à n'utiliser le logiciel uniquement dans le cadre de la formation.

Ce document sera mis à disposition sur la plateforme de formation sous le nom « demande d'accès au logiciel ».



Organisation de la formation

Équipe pédagogique :

Nawal HABOUSSI MERCEREAU 9 ans d'expérience dans les métiers de la paie et l'administration du personnel dont 7 années sur le logiciel de paie Silae.

Formatrice indépendante enregistrée auprès de la DREETS Occitanie (NDA : 76300574030), organisme de formation SOGEP & ADP certifié QUALIOPI.

Ressources pédagogiques et techniques prévues :

- ressources e-learning,
- vidéos,
- supports de formation (PDF) téléchargeables sur la plateforme,
- une connexion au logiciel de paie Silae (Attention : la demande d'accès au logiciel sera prise en charge après avoir complété et renvoyé la lettre d'engagement attestant **l'engagement clair et définitif à ne pas produire de faux bulletin de paie** pour des tiers et à n'utiliser le logiciel uniquement dans le cadre de la formation.

Ce document est téléchargeable sur la plateforme de formation, dès réception de cette lettre d'engagement, l'apprenant recevra un email de connexion à son espace Silae. L'apprenant a accès au logiciel pendant 3 mois.



Modalité de suivi et d'évaluation

- Un 1er questionnaire permettant d'identifier les besoins et les attentes concernant la formation sera à compléter sur l'espace personnel.
- Pendant la formation des cas pratiques à réaliser à la fin de chaque séquence sur le logiciel avec feed-back du tuteur seront réalisés tout au long de la formation selon les modalités de la formation. Les feed-back des cas pratiques par le formateur permettent un contrôle continu et favorise l'acquisition des savoir-faire et des pratiques.

- L'avancée de la formation est suivie via l'historique d'activité du participant sur la plateforme de formation et sur le logiciel Silae.
- Évaluation à chaud : dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences des apprenants par rapport aux objectifs de la formation.
- Évaluation à froid : entre 2 et 3 mois après la formation pour valider l'application et le bénéfice des acquis des apprenants en situation de travail.
- En fin de formation sera transmis par mail une attestation individuelle de réalisation de la formation

Le certificat de fin de formation permet de démontrer les compétences de l'apprenant. Attention le certificat ne peut pas être utilisé dans le cadre d'une accréditation officielle.

Modalité de suivi et d'assistance

Une assistance pédagogique et technique est proposée tout au long du parcours de formation.

Pour toutes demandes d'assistance pédagogique, technique (problème de connexion, difficultés d'accès, etc.) et concernant le suivi administratif du dossier de formation : l'apprenant a la possibilité de contacter son responsable pédagogique à tout moment au 06.28.73.70.45 ou par email à contact@sogepetadp.fr

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de recommandation et taux de satisfaction année en cours



À bientôt pour en discuter...



Nawal HABOUSSI MERCEREAU

+33 06 28 73 70 45
contact@sogepetadp.com